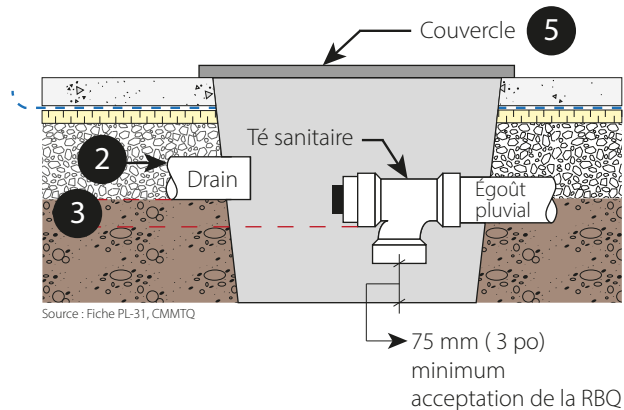
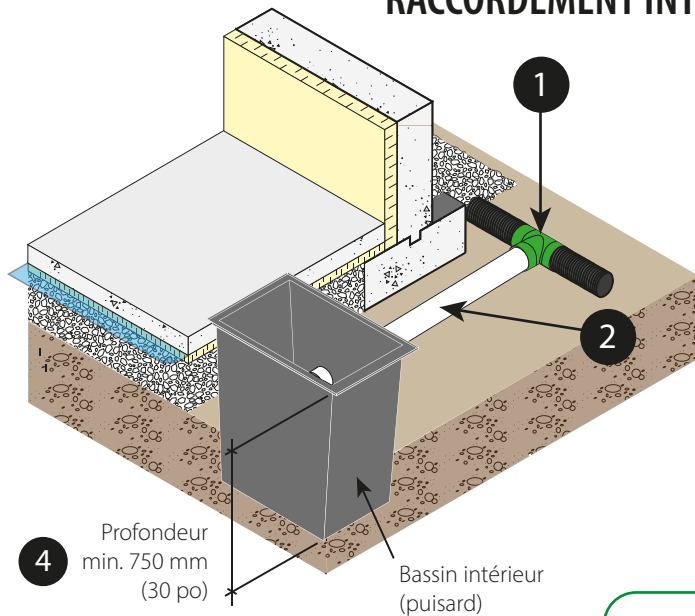


S3-02

FICHE TECHNIQUE

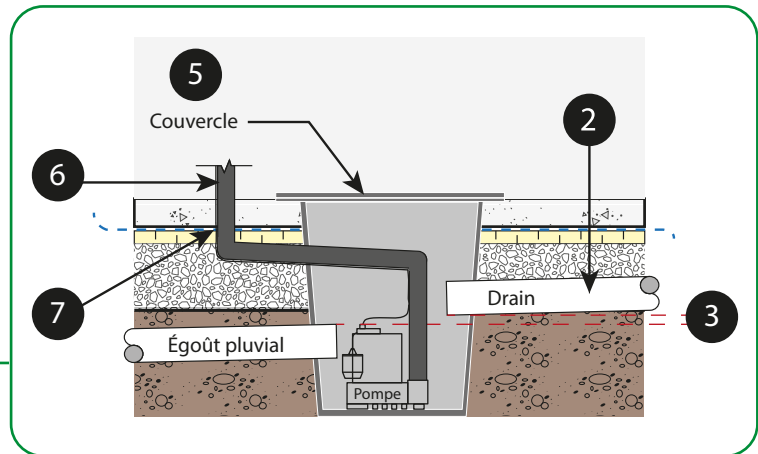
RACCORDEMENT INTÉRIEUR DU DRAIN



NOTES : Si les trappes d'accès et les couvercles des puisards sont situés dans un ensemble étanche à l'air, ils doivent être calfeutrés à leur pourtour pour empêcher les fuites d'air.

Le tuyau de drainage extérieur doit être raccordé au bassin intérieur (puisard).

MEILLEURE PRATIQUE
drainage par gravité
avec une pompe



Référence au Code de construction du Québec - Chapitre 1 (2015)

- 1 Le raccordement vers l'intérieur doit se faire avec un raccord en « T » à un tuyau rigide non perforé, comme un tuyau en PVC, ayant au moins le même diamètre que celui du tuyau de drainage.
- 2 Le tuyau de raccordement vers l'intérieur doit comporter une pente vers le puisard, lequel ne doit pas être perforé.
- 3 Le tuyau rigide non perforé doit être raccordé au puisard en étant positionné plus haut que le tuyau d'évacuation à l'égoût pluvial.
- 4 Les puisards doivent avoir une profondeur d'au moins 750 mm (environ 30 po) et une surface d'au moins 0,25 m² (environ 2,7 pi²).
9.14.5.2. 1) a) et b)
- 5 Les couvercles des puisards doivent être conçus afin que les enfants ne puissent pas les retirer. Ils doivent aussi être étanches à l'air, à l'exception des couvercles recouvrant une fosse de retenue servant seulement d'avaloir de sol. **9.14.5.2. 2) b) et 9.25.3.3. 7).**
- 6 Lorsque le contenu de la fosse de retenue est pompé, le tuyau de ventilation doit avoir au moins 38 mm de diamètre (1 1/2 po).
- 7 Le pourtour du conduit doit être bien scellé au niveau de la membrane afin d'assurer l'étanchéité à l'air et aux gaz souterrains.

NOTE RÉFÉRENCE : Sauf indication contraire, tous les articles du Code mentionnés sur cette fiche proviennent du Chapitre 1 du Code de construction du Québec (2015). Cette fiche fait aussi référence à la fiche PL-31 de la CMMTQ.

Le contenu de cette fiche doit être utilisé comme ligne directrice seulement. L'APCHQ ne peut garantir son contenu, son efficacité, son intégralité, son exactitude ou sa pertinence aux fins d'un usage particulier. En conséquence, elle décline toute responsabilité quelle qu'elle soit, notamment quant à l'utilisation ou aux conclusions tirées à partir des informations qu'elle contient. Les renseignements contenus dans la présente publication correspondent à l'état des connaissances disponibles au moment de sa parution.